

## PROCÈS VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 20 JUIN 2014

Le 20 Juin 2014, à 18 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MÉDOC, légalement convoqué, s'est rassemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, LAPARLIÈRE, HUE, MESSYASZ, SCOTTO DI LUZIO, CAZAUBON, LAPORTE, FERNANDEZ Adjoints GARRIGOU, AUGEAU, BAHLOUL, BERNARD J.A, BERNARD B, BOYER CHAPPELLAN, FLEURT, GUEDON, BOULLIER, VEZY, FARGEOT, ALCOUFFE, LAMBERT, MERILLOU, MUSETTI, RASCAR, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

Mme ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	Mme RASCAR Conseillère M <sup>alc</sup>
Mme HEYNE	Conseillère M <sup>alc</sup>	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. CUREL	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. LAMBERT Conseiller M <sup>al</sup>

**ABSENT EXCUSE** : Mme BRUN Conseillère Municipale

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme GARRIGOU Murielle conseillère municipale est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

**RAPPORTEUR** : Bernard GUIRAUD

**037 - OBJET** : Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Avril 2014

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 Avril 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE  
ADOpte À L'UNANIMITE

☞ Le PV de la séance du 29 Avril 201

**RAPPORTEUR** : Bernard GUIRAUD

**038 - OBJET** : Désignation des délégués des conseils municipaux aux élections sénatoriales

Il est procédé à l'élection des délégués du conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Une seule liste est déposée : il s'agit de la liste Bernard GUIRAUD qui se compose ainsi qu'il suit :

**TITULAIRES**

- GUIRAUD Bernard
- FERNANDEZ Danielle
- LAPARLIÈRE Jean-Claude
- HUE Danielle
- ROBERT Alain

**SUPPLEANTS**

- GARRIGOU Murielle
- CHAPPELLAN Thierry
- RASCAR Virginie
- HEYNE Marie
- FLEURT Denis

- MESSYASZ Sylvaine
- LAPORTE Jean-Luc
- SCOTTO DI LUZIO Jacqueline
- CAZAUBON Joël
- MUSETTI Isabelle
- AUGEAU Francis
- BOYER Claudette
- BAHLOUL Farid
- MERILLOU Marie-Line
- GUEDON Jean-Michel

Nombre de conseillers municipaux en exercice	➤ 29
Nombre de délégués à élire	➤ 15 titulaires et 05 suppléants
Nombre de votants	➤ 28
Nombre de suffrages déclarés nuls	➤ 04
Nombre de suffrages exprimés	➤ 24

La liste Bernard GUIRAUD obtient 24 voix.

Les 15 délégués titulaires et les 5 délégués suppléants lui sont donc attribués.

**RAPPORTEUR** : Mr Bernard GUIRAUD

**039 - OBJET** : Répartition du FDAEC 2014

Par courrier du 28 Avril 2014, M. le Président du Conseil Général de la Gironde, nous informe que, lors du vote du budget primitif 2014, l'Assemblée Départementale avait reconduit le principe du F.D.A.E.C.

L'enveloppe pour L'ESPARRE s'élève cette année à **48 344 €**

Considérant les opérations éligibles figurant au budget primitif 2014, il est proposé de répartir le F.D.A.E.C 2014 d'un montant de **48 344 €** sur les investissements suivants :

- *Signalétique commerciale,*
- *Acquisition d'un bus scolaire,*
- *Programme de voirie 2014,*

Le Conseil municipal voudra bien se prononcer sur ce programme de travaux et le cas échéant autoriser le Maire à signer tous documents afférents à la présente décision.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
DECIDE A L'UNANIMITE**

☞ De répartir le F.D.A.E.C 2014 d'un montant de **48 344 €** sur les investissements suivants :

- *Signalétique commerciale,*
- *Acquisition d'un bus scolaire,*
- *Programme de voirie 2014,*

☞ D'autoriser Mr le Maire à signer tous documents relatifs à la présente décision



L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance.